

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne ..... 1.000 francs Chaque annonce répétée ... Moitié prix  (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO ..... 15.000f		31.000f. - -		Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520 790 630/81
	Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie. - -		20.000f. 40.000f 23.000f 46.000f		
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays		Année courante 600 f Année ant. 700f.		
	Prix du numéro ..... 900 f		Majoration de 130 f par numéro		
	Journal légalisé ..... 900 f		Par la poste -		

### SOMMAIRE

#### PARTIE OFFICIELLE

#### DECRETS

##### MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

2021

- 11 mars ..... Décret n° 2021-331 modifiant le décret n° 2019-1833 du 06 novembre 2019 fixant les redevances relatives à l'Aviation civile au Sénégal ..... 499
- 11 mars ..... Décret n° 2021-333 prononçant le déclassement d'une dépendance du Domaine public maritime sise aux Almadies aux alentours du King Fahd Palace, d'une superficie de 01ha 02a 23ca ; prononçant son incorporation au Domaine national ; prescrivant son immatriculation au nom de l'Etat du Sénégal en vue de son aménagement ..... 500
- 23 mars ..... Décret n° 2021-368 déclarant d'utilité publique le Projet d'Elargissement et d'Aménagement de la Route des Niayes, désignant les immeubles domaniaux nécessaires à sa réalisation, déclarant cessibles les titres fonciers compris dans l'assiette du projet, prononçant la désaffectation des terrains du domaine national situés dans la même emprise et prescrivant leur immatriculation au nom de l'Etat ..... 500

2021

- 24 mars ..... Décret n° 2021-379 fixant la part du prélèvement de la Taxe d'usage de la route affectée au Fonds d'Entretien routier autonome du Sénégal (FERA) au titre de la gestion 2021 ..... 502

#### PARTIE NON OFFICIELLE

- Annonces ..... 503

### PARTIE OFFICIELLE

#### DECRETS

##### MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

**Décret n° 2021-331 du 11 mars 2021 modifiant le décret n° 2019-1833 du 06 novembre 2019 fixant les redevances relatives à l'Aviation civile au Sénégal**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la Convention relative à l'aviation civile internationale signée à Chicago le 07 décembre 1944 et ses annexes ;

VU la Convention de Dakar révisée relative à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) signée en 2010 ;

VU l'Acte additionnel n°07/2013/CCEG/UEMOA du 23 octobre 2013 portant création de l'Agence communautaire de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'Aviation civile (ACSAC) des Etats membres de l'UEMOA ;